

Section Foot Féminin SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion restreinte du : mardi 14 mai 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT

Informations dernières journées de championnat Régional 2 - 3

La Section informe les clubs que, conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF, toutes les rencontres des équipes d'un même groupe doivent se dérouler le même jour et à l'horaire officiel lors de la dernière journée.

Le coup d'envoi des matchs en Seniors Féminines n'ayant pas d'horaire officiel (plage horaire), la Section fixe toutes les rencontres à 17h30.

Des dérogations horaires pourront être accordées à la demande des clubs uniquement pour les matchs ne présentant aucun enjeu (accessions ou relégations) ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par une accession soit par une relégation.

Communication – Compétitions Féminines Jeunes Saison 2019/2020

Les compétitions féminines jeunes évoluent

Conformément aux préconisations de la Direction Technique Nationale de la F.F.F., et afin d'être plus en phase avec la répartition des licenciées jeunes au sein des différentes catégories, le Comité de Direction de la Ligue a, en sa réunion plénière du 30 Avril 2018, décidé de faire évoluer, à compter de la saison 2019/2020, l'offre de pratique féminine jeune comme suit :

- . Les Compétitions U16 F deviennent les Compétitions U15 F
- . Les Compétitions U19 F deviennent les Compétitions U18 F

Dans ce cadre-là, et en amont de l'envoi du dossier d'engagements 2019/2020, ledit Comité a, en sa réunion plénière du 1er Avril 2019, fixé les conditions de participation des joueuses dans ces nouvelles compétitions :

Compétitions U15 F (Ligue et District)

Ces compétitions sont ouvertes aux joueuses licenciées U15 F et U14 F.

Les joueuses licenciées U13 F peuvent, dans la limite de trois (3) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence.

Compétitions U18 F (Ligue et District)

Ces compétitions sont ouvertes aux joueuses licenciées U18 F, U17 F et U16 F.

Les joueuses licenciées U15 F peuvent, dans la limite de trois (3) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence.

CHAMPIONNAT - Seniors

Régional 3

Poule A

20515313 PARIS CA 2 / VITRY ES 1 du 11/05/2019

Forfait avisé de VITRY ES 1 (1er forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

PARIS CA 2 (3pts - 5 buts).

VITRY ES 1 (-1pt - 0 but).

Poule B

20515413 AC BOULOGNE BILLANCOURT 1/CERGY PONTOISE FC 1 du 18/05/2019

Demande de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT pour décaler le coup d'envoi du match à 17h45 (hors plage horaire autorisée).

Accord de la Section sous réserve de l'accord de CERGY PONTOISE FC 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 17/05/2019 – 12h00.

Sinon le match aura pour coup d'envoi 17h30.

CHAMPIONNAT - Jeunes U19F - U16F

U19F

Poule A

21295248 PUC 1 / FLEURY FC 91 2 du 27/04/2019

La Section réitère sa demande d'explications au club du PUC sur l'absence de feuille de match le jour de la rencontre.

Dernier rappel.

Poule B

21295298 MANTOIS FC 78 1 / FFA 77 1 du 11/05/2019

Forfait avisé de FFA 77 (1er forfait dans les 3 dernières rencontres).

Poule C

21295346 MEAUX CS AC. 1 / SAINTE GENEVIEVE S. 1 du 11/05/2019

La Section.

Pris connaissance des courriels des 2 clubs.

Considérant que suite à une erreur administrative, ce match n'a pas pu être reporté dans les délais. Reporte ce match au samedi 01/06/2019 sous réserve de l'accord de SAINTE GENEVIEVE SPORTS qui doit parvenir au plus tard le mardi 28/05/2019.

Sinon le match sera neutralisé.

U16F

Poule B

21294990 FRANCONVILLE FC 1 / PARIS FC 4 du 18/05/2019

Demande de FRANCONVILLE FC 1 pour avancer le coup d'envoi du match à 13h30 (hors plage horaire autorisée).

Accord de la Section sous réserve de l'accord du PARIS FC 4 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 17/05/2019 – 12h00.

Poule C

21295023 ULIS CO 1 / PARISIS FC 1 du 20/04/2019

La Section prend connaissance du courriel des ULIS CO et regrette que les 2 clubs n'aient pas transmis les informations sur cette rencontre plus tôt.

Elle rappelle que le match est resté à l'agenda.

Toutefois, considérant qu'il s'agit d'un championnat sans montées ni descentes et qu'il convient de privilégier une issue sportive,

La Section reporte le match au samedi 01/06/2019 (possibilité de jouer à une autre date avec l'accord des 2 clubs).

21295016 BOBIGNY EFC 1/ COSMO TAVERNY 1 du 20/04/2019

Forfait non avisé de COMO TAVERNY 1 (1er forfait).

BOBIGNY EFC 1 (3pts – 5 buts).

COSMO TAVERNY 1 (-1pt - 0 but).

Poule D

21294977 MAISONS ALFORT FC 1 / FLEURY FC 91 1 du 13/04/2019

La Section prend connaissance des courriels des 2 clubs et entérine le résultat suivant :

MAISONS ALFORT FC 1:0 but.

FLEURY FC 1:9 buts.

21295078 TORCY PVM US 1 / GRETZ TOURNAN SC 1 du 18/05/2019

Demande de TORCY PVM US 1 pour décaler le coup d'envoi du match à 18h00 (hors plage horaire autorisée).

Accord de la Section sous réserve de l'accord du GRETZ TOURNAN SC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 17/05/2019 – 12h00.

Poule E

21295098 BEZONS USO 1 / FOSSES FU 1 du 20/04/2019

Reprise de dossier,

En l'absence des explications demandées au club de FOSSES FU (1er forfait), la Section donne match perdu par forfait non avisé au club de FOSSES FU.

BEZONS USO 1 (3pts - 5 buts).

FOSSES FU 1 (-1pt - 0 but).

21295111 GOBELINS FC 1 / FOSSES FU 1 du 04/05/2019

Forfait non avisé de FOSSES FU 1 (2ème forfait).

GOBELINS FC 1 (3pts - 5 buts).

FOSSES FU 1 (-1pt - 0 but).

21295120 PARIS CA 1 / BEZONS USO 1 du 11/05/2019

Forfait non avisé de BEZONS USO 1 (1er forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

PARIS CA 1 (3pts – 5 buts).

BEZONS USO 1 (-1pt - 0 but).

Feuilles de match manquantes

Match perdu par pénalité au club recevant pour non envoi de la feuille de match après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF):

<u>U19F - poule C - 21295341 COLOMBES LSO 1 / BEZONS USO 1 du 13/04/2019</u>

1^{er} rappel : 23/04/2019 2^{ème} rappel : 30/04/2019

COLOMBES LSO 1 (-1pt – 0 but).

BEZONS USO 1 (3pts - 0 but).

Les feuilles de match des rencontres ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant pour absence de feuille de match après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel:

U16F - poule D - 21295058 BONDY AS 1 / STADE EST PAVILLONNAIS 1 du 04/05/2019

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS - JEUNES

La Section informe les clubs que les Finales de Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf Seniors et jeunes se dérouleront au complexe sportif Salif Keita à CERGY PONTOISE comme suit:

Samedi 1er juin 2019:

Finale U16F coup d'envoi à 14h00 (terrain synthétique n°1)

Finale U19F coup d'envoi à 14h30 (terrain synthétique n°3)

Dimanche 02 juin 2019:

Finale Seniors F. coup d'envoi à 15h45 (terrain synthétique n°1)